

Regu le 13/12/2010

COMMUNE DE LUSIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix, le quatre novembre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur André JARDIN, Maire.

Etaients présents : M. JARDIN, Maire, BERNARDIN Jocelyne, 1^{er} adjoint, FRADIN Jacques, 2^{ème} adjoint, QUILLIER Roland, 3^{ème} adjoint, BRUN Claude, 4^{ème} adjoint, AROLES Arnaud, GAUDARD Jean, BERGER Pascal, VOISIN Didier, JOLY Sébastien, LEPINE Eliane, PRUDHOMME Colette, BIRON Christiane.

Monsieur BERGER Pascal a été élu secrétaire de séance.

Etaients absents : Mme SIMON Monique, excusée, qui a donné pouvoir à Mme BERNARDIN Jocelyne. Mme CHALMIN Nathalie, excusée.

DATE DE CONVOCATION : 28/10/2010

DATE D’AFFICHAGE : 05/11/2010

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 – PRESENTS : 13

VOTANTS : 14

OBJET : SOUTIEN A LA MISE EN 2X2 VOIES DE LA RCEA :

La RCEA traverse le Département de l’Allier d’est en ouest. Depuis plusieurs décennies, le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquents en nombre d’accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l’Etat à partir du 4 novembre 2010. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents :

- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
- Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l’attente de la réalisation de cette infrastructure.
- Souhaite la gratuité pour les habitants de l’Allier.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,
André JARDIN



**COURRIER RÉSERVÉ
PRÉFECTURE DE L'ALLIER**

17 NOV. 2010

	Info	Exécution
CAB		X
SG		
DIRHM		
1D		
2D	X	
MIC		
SPM		
SPV		
ODT		X
DDGPE		
DT RECAL		
DT RECOTE		
DT ASS		
IA		
SIDPC		
SUIS		
CS		
USP		
SPM		
SPV		
DT		
DDG		

DOCUMENT DÉPOSÉ
 LE 15 NOV. 2010 N° 1
 A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

16 1M